



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 25 octobre 2018

n° 186-18 C

Objet : RD - Bilan 2017 du Programme local de l'habitat 2014-2019

- date de convocation le 19 octobre 2018
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-huit, le jeudi vingt-cinq octobre à dix-neuf heures, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Baldoph, centre socioculturel du Pré Martin, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

étaient présents : 61

Aillon-le-Jeune	Emmanuelle Andrevon
Aillon-le-Vieux	
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	Julien Donzel - Daniel Grosjean
Chambéry	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Bernadette Laclais - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Frédéric Bret - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
La Thuile	
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

conseillers excusés ayant donné pouvoir : 11

de Marc Chauvin à Daniel Rochaix - de Nathalie Colin-Cocchi à Christine Dioux - de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Pierre Duperier à Annick Bonniez - de Marie-José Dussauge à Isabelle Rousseau - de Christian Gogny à Michel Dyen - de Anne Manipoud à Alain Thieffenat - de Marie Perrier à Jean-Pierre Fressoz - de Benoît Perrotton à Sylvie Koska - de Jean-Pierre Ruffier à Claudette Levrot-Virot - de Dominique Saint-Pierre à Muriel Jeandet

conseillers excusés : 10

Céline Barniaudy - François Blanc - Stéphane Bochet - Suzanne Boucher - Albert Darvey - Jérôme Esquevin - Philippe Gamen - Luc Meunier - Dominique Pommat - Damien Regairaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 25 octobre 2018

délibération n° 186-18 C

objet **RD - Bilan 2017 du Programme local de l'habitat 2014-2019**

Brigitte Bochaton, vice-présidente chargée de l'habitat, du programme local de l'habitat, des aménagements et de la maintenance des aires d'accueil des gens du voyage, rappelle que la Communauté d'agglomération est dotée d'un Programme local de l'habitat (PLH) adopté par le Conseil communautaire du 19 décembre 2013.

Le programme d'actions prévoit notamment d'animer l'observatoire du PLH par des indicateurs d'évaluation et de suivi partagés.

Parallèlement, le code de la construction et de l'habitation impose, dans son article L.302-3, un état de réalisation annuel du PLH.

Le bilan témoigne d'une année dynamique avec le lancement de nouvelles actions :

- la modification du dispositif de subventions dédiées à l'habitat afin d'aider davantage la réhabilitation des logements existants et de prioriser le développement des logements sociaux dans les communes insuffisamment dotées,
- le lancement de l'opération Mon Pass'renov, vrai service facilitateur pour les démarches de rénovation et d'amélioration des logements privés,
- le lancement de l'opération centre ancien (OPAH-RU) à Chambéry (maîtrise d'ouvrage portée par la Ville),
- la rédaction de conventions d'objectifs avec les trois principaux bailleurs sociaux, pour favoriser un développement cohérent de l'offre en logements (locatif social, accession) et la réhabilitation du parc existant,
- l'ouverture d'un terrain familial à Bassens pour une famille issue des gens du voyage,
- la recherche foncière à destination des terrains familiaux menée avec la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural pour trouver 15 nouveaux terrains avant 2020 et délocaliser les terrains actuels situés en zone économique ou en zone inondable,
- les études de préfiguration des projets de renouvellement urbain des Hauts-de-Chambéry et Bellevue à Chambéry,
- l'extension du PLH au territoire de Cœur des Bauges afin de couvrir l'ensemble du nouveau périmètre d'agglomération.

Enfin, l'avenir a été engagé au travers de la fusion des deux démarches de PLUi de Chambéry métropole et de Cœur des Bauges en un seul PLUi HD couvrant l'ensemble du territoire.

Ces éléments démontrent la nécessité de poursuivre la mise en œuvre des orientations et actions de ce troisième PLH.

Le bilan sera transmis aux communes, à Métropole Savoie, ainsi qu'au Préfet et sera tenu à disposition du public au titre de l'article R.302-13 du code de la construction et de l'habitation concernant le bilan annuel de réalisation du PLH pour l'année 2017.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu les articles L.302-3 et R.302-13 du code de la construction et de l'habitation,

Vu la délibération n°124-13 C du conseil communautaire du 19 décembre 2013, adoptant le Programme local de l'habitat 2014-2019,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve le bilan de réalisation de l'année 2017 du PLH, ci-joint,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à transmettre la présente délibération et son annexe aux communes et à Métropole Savoie, ainsi qu'au Préfet et à les mettre à disposition du public au titre des dispositions de l'article R.302-13 du code de la construction et de l'habitation.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 186-18 C

Objet de l'acte : RD - Bilan 2017 du Programme local de l'habitat 2014-2019

Thème Préfecture : 8 - Domaines de compétences par thèmes 5 - Politique de la ville-habitat-logement

Date de l'acte : 25 octobre 2018

Annexe : annexe bilan PLH;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20181025-lmc1H21384H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21384H1

Date de transmission en Préfecture : 09 novembre 2018

Date de réception en Préfecture : 09 novembre 2018